

Sujet : [INTERNET] Pour le projet éolien de Lupsault

De : Aude Durand <durand.aude16@gmail.com>

Date : 01/12/2021 19:05

Pour : "Pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-lupsault@charente.gouv.fr>

Madame la commissaire enquêtrice,

Je suis pour le projet éolien de Lupsault.

De manière générale, l'énergie éolienne est respectueuse de la planète et sait s'adapter à son environnement.

Elle a l'avantage d'être une énergie renouvelable, propre, et dont l'efficacité est en cohérence avec la demande puisque le rendement est supérieur en hiver quand nos besoins en énergie sont les plus importants.

L'installation d'une éolienne dans nos communes comporte de nombreux avantages :

- Respect de l'environnement : l'énergie éolienne a l'avantage d'être une énergie renouvelable et propre.
- Augmentation des revenus fiscaux supplémentaires
- Engagement : montrer l'exemple
- Economies
- Emploi

Cordialement

Durand Aude